

Communiqué phytosanitaire

n° 16 du 21 mai 2025

SOMMAIRE

Arboriculture

- Feu bactérien
- Tavelure et oïdium du pommier
- Pucerons sur fruits à pépins
- Hoplocampe
- Mouche de la cerise
- *Drosophila suzukii*

Viticulture

- Phénologie et météo
- Mildiou
- Oïdium
- Bonnes pratiques agricoles
- Hanneton commun
- FLAVID 3

ARBORICULTURE

FEU BACTÉRIEN

Attention, forte pression de feu bactérien sur les jeunes plantations dans différentes régions, y compris en dehors de Sierre et Sion. Soyez très attentifs et vigilants. Contrôlez vos parcelles dès que possible en prenant des mesures d'hygiène et signalez-nous tout symptôme suspect. Le feu bactérien va très vite sur jeunes plantations ! Enlevez les fleurs, sans oublier les repiquages !



TAVELURE ET OÏDIUM DU POMMIER

Selon le modèle d'Agrometeo, il reste environ 20% du stock d'ascospores. Il faut donc continuer la protection. Les prévisions des précipitations sont incertaines et changeantes pour les prochains jours, ce qui influence fortement le risque d'infection calculé par les modèles. Il est conseillé de consulter régulièrement les prévisions de risque correspondant à la station Agrometeo la plus proche de chez vous ([Tavelure Agrometeo](#)) ou celles du modèle RIMpro ([Tavelure RIMpro](#)).

Voir [le communiqué n°15](#) pour les listes de produits phytosanitaires homologués. En cas de symptômes visibles, il ne faut plus employer de produits à effet curatif. Seuls les produits de contact peuvent être appliqués.

Le risque d'infection à l'oïdium reste très élevé jusqu'à la fin de la semaine. Supprimez les rameaux atteints et sortez-les de la parcelle.

PUCERONS SUR FRUITS À PÉPINS

Lors de nos contrôles nous avons constaté dans certaines parcelles une remontée de pucerons verts, cendrés, mauves. La régulation naturelle par les perce-oreilles et les guêpes parasitoïdes s'intensifiera ces prochaines semaines. Soyez tout de même attentifs dans vos vergers. Les pucerons lanigères sont à surveiller également.

Seuil de tolérance du puceron lanigère : 10-12 % de pousses atteintes.

[Liste des produits phytosanitaires contre les pucerons sur pommier](#)

[Liste des produits phytosanitaires contre les pucerons sur poirier/nashi](#)



HOPLOCAMPE

Les perforations dans les jeunes pommes sont bien visibles. Notez les parcelles avec présence pour un monitoring avec des pièges englués l'année prochaine.



MOUCHE DE LA CERISE

Le vol de la mouche de la cerise se poursuit. Les variétés précoces dont les fruits ont déjà changé de couleur devraient échapper aux dégâts de ce ravageur. Sur les variétés plus tardives, une intervention est nécessaire quand les fruits commencent à changer de couleur. Attention au délai d'attente avant récolte !

[Liste des produits phytosanitaires contre la mouche de la cerise](#)

DROSOPHILA SUZUKII

Pour le moment, les captures augmentent dans notre réseau de piégeage (3,4 individus par piège en moyenne la semaine dernière, 4,6 individus en moyenne cette semaine).

Vous trouverez les décisions d'homologations en cas d'urgence pour lutter contre *Drosophila suzukii* sous le lien suivant : [OSAV-homologation en cas d'urgence](#). Il y a deux documents disponibles, l'un concerne uniquement les abricotiers et autorise l'acétamipride contre *DS* avec un délai de 14 jours. Attention, l'acétamipride n'a été autorisé pour cette indication qu'à dose réduite et donc avec un effet partiel. L'autre document concerne les fruits à noyau et les baies.

Sur cerisiers, le spinosad et le kaolin (pas sur fruits de table) sont homologués de manière régulière : [Liste des produits phytosanitaires contre *Drosophila suzukii*](#)

Attention aux délais d'attente et aux charges.

VITICULTURE

PHÉNOLOGIE ET MÉTÉO

Dans le vignoble de Châteauneuf, la vigne se situe actuellement entre les stades BBCH 55 et 57 « boutons floraux agglomérés » et « boutons floraux séparés ». En une semaine, une à deux nouvelles feuilles sont apparues, cela varie en fonction des cépages.

Les pluies cumulées de la semaine dernière sont largement inférieures à 5mm et varient d'une région à l'autre. À Aigle, il a plu 3,2mm et sur Châteauneuf 0,8mm. Dans la partie haut-valaisanne, 1,6mm de pluie ont été mesurés à Salquenen et Varen, ainsi que 0,2mm pour Vispताल.

MILDIU

La première tache d'huile a été annoncée ce mercredi aux Claives à Fully. Elle correspond à la fin de l'incubation de l'infection du 12 mai dernier. Rester vigilants quant à l'apparition de symptômes et merci de nous informer en cas d'observations à sca-phyto@admin.vs.ch. En cas de doute sur des symptômes, une fiche technique expliquant comment vérifier la présence d'une infection issue du mildiou est disponible sur le [site internet](#).

La météo de la semaine en cours sera ponctuée d'averses parfois orageuses et d'éclaircies. La semaine du lundi 26 mai au dimanche 1^{er} juin 2025 pourrait être marquée par des précipitations fréquentes en raison d'une vaste zone dépressionnaire conduisant des courants humides sur les Alpes. Par

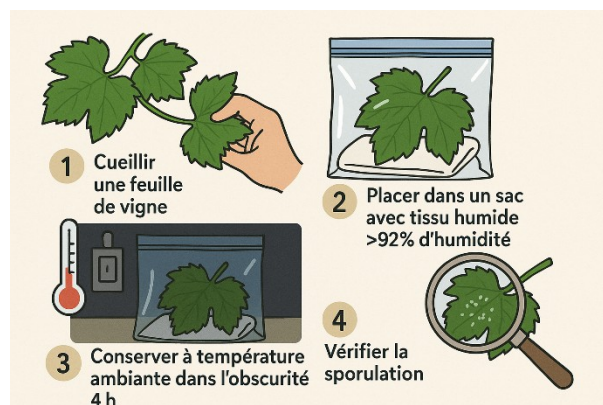


Schéma expliquant comment vérifier la présence d'une tache de mildiou sur feuille. Technique applicable également sur les inflorescences.



conséquent, veiller à suivre attentivement les prévisions météo, les modèles d'aide à la décision (agrométéo.ch) pour placer les traitements.

Un renouvellement est à prévoir si les derniers traitements remontent à 8-12 jours (en fonction du produit appliqué), si plus de 15-20mm de précipitations sont tombés ou si la croissance végétative de la vigne a poussé de 20-25 cm (l'équivalent de 3 nouvelles feuilles) depuis la dernière application.

Actuellement, une dose de 150 à 250g/ha de cuivre métal est préconisée.

OÏDIUM

À l'approche de la floraison, la vigne entre dans sa phase de forte sensibilité qui perdurera jusqu'au stade petit pois. Restez vigilant quant à cette maladie qui est à freiner tôt dans la saison. La présence de traces d'oïdium sur des feuilles de Dunkelfelder (cépage sensible, dans une parcelle avec la présence récurrente d'oïdium chaque année) a été signalée en début de semaine. Une fois que l'oïdium est installé, la propagation du champignon est importante.

Afin de limiter, voire freiner la propagation des maladies, la qualité de l'application du traitement est un facteur clé du succès important. Idéalement, un traitement en face par face, mais au minimum un interligne sur deux, est à privilégier. Actuellement une dose de 3-4 kg/ha de soufre mouillable est à préconiser.

Les mesures culturales prophylactiques (épamprage, ébourgeonnage, palissage, enherbement bas) sont à mettre en place en parallèle à la lutte directe à l'aide de produits phytosanitaires et en priorité dans vos parcelles historiquement sensibles.

BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Plusieurs cas de dérives de produits phytosanitaires au sein du vignoble valaisan nous ont été rapportés. Nous rappelons que la dérive est nettement plus faible lorsqu'il y a peu ou pas de vent. Lorsque la vitesse du vent est supérieure à 6km/h, le traitement est autorisé à condition d'être indispensable ; il doit si possible être évité ou stoppé lorsque la vitesse est supérieure à 12km/h. Au-delà de 19km/h, il est interdit.

Force du vent (Echelle de Beaufort)	Vitesse en km/h	Possibilité de traitement	Repères
0	< 1 km/h	recommandé	• La fumée monte verticalement
1	1 à 5 km/h	autorisé	• La fumée indique la direction du vent • Les girouettes ne s'orientent pas
2	6 à 11 km/h	autorisé, dérive considérable	• Les feuilles bougent • On sent le vent sur la figure
3	12 à 19 km/h	déconseillé	• Les drapeaux flottent bien • Les feuilles sont sans cesse en mouvement
4	20 à 28 km/h	interdit	• Les poussières s'envolent • Une feuille de papier posée au sol s'envole • Les petites branches plient

Classification des vitesses de vent pour le traitement. Informations disponibles sous [Mesures contre la dérive en cultures verticales - Agripedia](#).

La taille des gouttelettes impacte également la dérive. Plus les gouttes sont fines (<100 microns), plus la dérive et la perte par évaporation sont importantes. En travaillant avec une pression faible ou en utilisant des buses à injection d'air ou anti-dérive, il est possible de réduire les risques de dérive de 50 à 75%.

En combinant ces paramètres, des risques de dérive peuvent être limités.

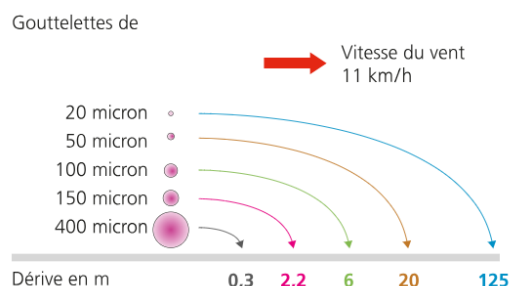


Schéma illustrant la dérive en fonction de la taille des gouttelettes, disponible sur [Agripedia](#).

Généralement, les conditions optimales à l'application de produits phytosanitaires sont réunies en tout début de matinée ou éventuellement le soir.

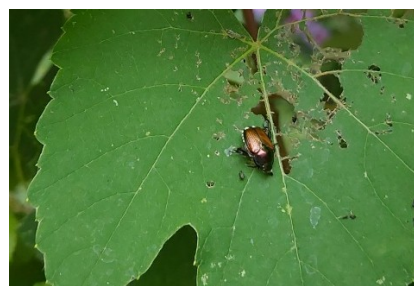
HANNETON COMMUN

La présence de hanneton commun « *Melolontha melolontha* » a été signalée sur vigne localement dans une région du Valais central.

Ce scarabée, dont la taille adulte peut atteindre 20 à 30 mm, se caractérise par des élytres brun rougeâtre et un thorax et abdomen généralement noirs. Les adultes émergent du sol au printemps, et leur cycle complet s'étale sur trois années. Parfois confondu avec le scarabée japonais « *Popillia japonica* », le hanneton commun est plus long que ce dernier et ne possède pas de touffes de poils blanches.

Le hanneton commun ne provoque pas de dégâts significatifs ou économiques graves sur la vigne, mais peut se nourrir de feuilles d'essences forestières et fruitières.

Les moyens de lutte sont essentiellement prophylactiques (filets posés au sol, travail du sol). Il est également possible de ramasser les individus et de les congeler ou les éliminer.



Photos du hanneton commun, prises en Valais central.

Photo du scarabée japonais, prise au Tessin.

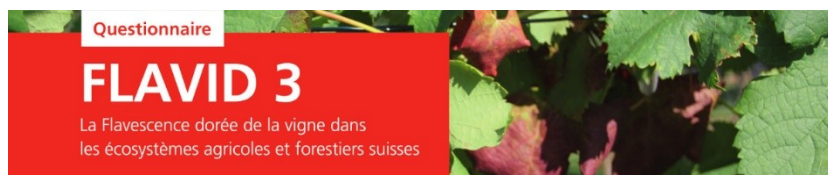
FLAVID 3

Dans le cadre de l'enquête Flavid 3 consacrée à la flavescence dorée, toute participation de la part des vigneronnes et vignerons constitue une grande aide pour les défis actuels et futurs de la viticulture suisse.

Pour rappel, l'enquête a pour but de

- Comprendre les sensibilités et les préoccupations des viticulteur-trices dans le cadre de leur activité ;
- Comprendre comment mieux cibler les activités de recherche sur les maladies telles que la flavescence dorée pour répondre aux besoins et aux attentes du secteur et
- Recueillir des informations sur la manière d'améliorer la communication entre la recherche et les utilisateur-trices.

Participez à [l'enquête](#) maintenant et partagez votre avis !



Service cantonal de l'agriculture